

Rapport final du projet d'accès à l'eau potable, reboisement et amélioration de l'hygiène dans le village de Nabinkinsma, commune de Zam, province de Ganzourgou, Burkina Faso

Objectifs atteints:

- 95 % des habitants du village de Nabinkinsma ont accès à de l'eau potable à moins de 300 mètres de leur habitation (100% à moins de 1'000 m.),
- Le temps imparti à l'approvisionnement en eau a été significativement réduit (diminution en moy de 15 min par pers.),
- La prévalence des maladies hydriques a presque disparu,
- L'absentéisme scolaire des filles diminué,
- Une prise de conscience de la population concernant des comportements d'hygiène à risque est acquise et des changements en matière de protection de l'environnement sont amorcés.

Résultats obtenus:

- Un forage a été creusé. Il est relié à un nouveau château d'eau et à 5 bornes fontaines comprenant chacune trois robinets, ainsi que 5 supplémentaires dans des habitations privées et dans le bosquet,
- Un comité d'eau a été créé,
- 5 gestionnaires ont été nommés,
- Une campagne de sensibilisation à l'entretien, à l'hygiène et à l'environnement a été dispensée aux villageois,
- 200 arbres ont été plantés dans un espace protégé d'un quart d'hectare,

Bénéficiaires du projet:

- 650 habitants du village de Nabinkinsma.

Décompte du projet :

| Intitulés | Budget | Décompte |
|-------------------------------|-----------------|-----------------|
| Accès à l'eau | 35'951.- | 36'677.- |
| Protection de l'environnement | 2'578.- | 792.- |
| Amélioration de l'hygiène | 234.- | 73.- |
| Sensibilisation et formations | 1'094.- | 199.- |
| Frais de suivi, déplacements | 1'528.- | 1'379.- |
| Contribution locale | -2'344.- | -2'322.- |
| Total demandé | 39'041.- | 36'798.- |

Le projet a connu une augmentation des dépenses sur place. Le taux de change favorable a permis de les limiter en CHF.

Annexe: rapport préparé localement



RAPPORT DU :

Projet d'accès à l'eau potable, reboisement et amélioration de l'hygiène dans le village de Nabinkinsma, commune de Zam, province de Ganzourgou, Burkina Faso

1. Rappel du projet

Le programme visait à améliorer de manière intégrée les conditions de vie des 650 habitants du village de Nabinkinsma (commune de Zam, Burkina Faso) en agissant sur trois volets complémentaires :

- **Accès à l'eau potable** : réalisation d'un forage productif équipé d'une pompe solaire et d'un château d'eau métallique de 10 m³, installation de cinq bornes-fontaines (deux robinets chacune) dont une pour l'école, ainsi que mise en place et formation d'un comité de gestion de l'eau (COGES) et de gestionnaires locaux.
- **Protection de l'environnement** : plantation d'un bosquet de 150 arbres sur ¼ d'hectare. Ce volet devait initialement comprendre également la promotion et la diffusion de 200 foyers améliorés dans 100 familles. Ce dernier aspect n'a pas été fait.¹
- **Amélioration de l'hygiène** : organisation d'une séances de sensibilisation à l'hygiène et à l'assainissement (à l'école et dans le village), mise en place de systèmes de lavage des mains dans chaque classe et renforcement des bonnes pratiques de santé communautaire.

L'ensemble des activités reposait sur la mobilisation des habitants, le suivi de BCOD et l'accompagnement technique des partenaires (Nouvelle Planète et Resonance Zanrcin), afin d'assurer la durabilité des acquis et un réel impact sanitaire, social et environnemental

2. Résultats et évaluation

| Objectif spécifique | Attendu (indicateurs de la fiche) | Réalisé | Évaluation / Commentaires |
|--------------------------|--|---|---|
| 1. Accès à l'eau potable | - 80 % des habitants ont accès à de l'eau potable en suffisance à moins de 800 m de leur habitation. | - 95 % de la population accède à un point d'eau situé à moins de 300 m. | Objectif dépassé : distances < 300 m (au lieu de 800 m). Forte réduction de la charge des femmes et enfants. Défi : entretien durable des ouvrages par le COGES qui a été mise en place |

¹ Ce volet n'a pas été réalisé car le village a déjà reçu d'une formation par un autre partenaire.

| | | | |
|--------------------------------------|--|---|---|
| | <ul style="list-style-type: none"> - Le temps de corvée réduit (de 45 min – 1h à < 15 min). | <ul style="list-style-type: none"> - Temps de corvée réduit à ≈ 15 min. | |
| | <ul style="list-style-type: none"> - Disponibilité accrue de l'eau dans le village. | <ul style="list-style-type: none"> - 1 AEPS réalisé avec 5 bornes fontaines (équipées de 3 robinets chacune) dont 1 à l'école et 4 bornes sont équipées de compteur d'eau <p>PS : Outre ces bornes fontaines, 4 personnes ont fait un raccordement dans leur domicile et un autre raccordement a été fait au milieu du bosquet. Le tout à leur charge</p> | |
| 2. Réduction des maladies hydriques | <ul style="list-style-type: none"> - Baisse de 80 % des maladies hydriques. | <ul style="list-style-type: none"> - Avant projet : 39,3 % des ménages déclaraient 1 enfant malade/semaine et 3,6 % déclaraient 2 enfants. | <p>Résultat très positif : baisse quasi totale des maladies hydriques. Succès attribué à la combinaison eau potable + sensibilisation hygiène. Défi : maintenir ce niveau dans le temps et renforcer la sensibilisation continue.</p> |
| | <ul style="list-style-type: none"> - Réduction de la fréquence des diarrhées chez les enfants < 5 ans. | <ul style="list-style-type: none"> - Après projet : cas de diarrhée quasi nuls, certaines semaines sans aucun cas. | |
| 3. Protection de l'environnement | <ul style="list-style-type: none"> - 1/4 ha reboisés (150 arbres plantés). | <ul style="list-style-type: none"> - 200 arbres plantés et protégés sur 1/4 ha clôturée. | <p>Plantation effective et protégée. Implication communautaire et leaders communaux forte. Défi : assurer la survie des plants face à sécheresse/pâturage et garantir l'arrosage continue des plants</p> |
| | <ul style="list-style-type: none"> - Politique locale active de protection environnementale. | <ul style="list-style-type: none"> - Un bosquet réalisé avec la participation communautaire. | |
| 4. Hygiène scolaire et communautaire | <ul style="list-style-type: none"> - 100 % des élèves utilisent un dispositif de lavage des mains. | <ul style="list-style-type: none"> - 1 lave-main installé à l'école | <p>Défi : assurer disponibilité continue de l'eau et du savon pour maintenir la pratique.</p> |
| | <ul style="list-style-type: none"> - Sensibilisation des élèves et de la population. | <ul style="list-style-type: none"> - 1 Session de sensibilisation réalisées au niveau communautaire. | |

3. Bénéficiaires

Le projet concerne directement **les 650 habitants du village de Nabinkinsma**, répartis en cinq quartiers (Silmissi I, Silmissi II, Kegléssé, Bonsmnooré, Sabin et Nabinkinsma).

Les femmes constituent les bénéficiaires principales, car ce sont elles qui supportent la charge de la corvée d'eau et qui seront directement soulagées grâce à la proximité des bornes-fontaines. Les enfants, quant à eux, bénéficieront d'un meilleur accès à l'eau potable dans les ménages et à l'école, ce qui contribuera à réduire la prévalence des maladies diarrhéiques et à limiter l'absentéisme scolaire, particulièrement celui des filles. Les hommes profiteront d'un

environnement assaini et d'une disponibilité accrue de l'eau, facilitant ainsi leurs activités agricoles.

Par rapport aux estimations du dossier de base, le nombre de bénéficiaires reste stable (650 habitants), mais le projet intègre une dimension plus large :

- **La prise en compte explicite des enfants de moins de 12 ans** comme bénéficiaires directs, ce qui n'était pas détaillé auparavant.
- **L'inclusion des bénéficiaires indirects**, tels que le centre de santé de référence (qui constate une baisse des consultations liées aux maladies hydriques) et la commune de Zam (qui bénéficie d'un élargissement de la couverture en eau potable).

Ainsi, le projet ne se limite pas à l'accès à l'eau potable : il génère des bénéfices multiples en matière de santé, d'éducation, d'équité de genre et de protection de l'environnement, renforçant la qualité de vie de l'ensemble de la communauté et contribuant à freiner l'exode rural

4. Déroulement et suivi de la réalisation du programme

4.1. Préparation et cadrage

La mise en œuvre de l'Adduction d'Eau Potable Simplifiée (AEPS) à Nabinkinsma a d'abord reposé sur une phase de préparation rigoureuse. Un protocole d'accord a été signé entre BCOD et son partenaire technique et financier, Nouvelle Planète. Ce document a défini de façon précise les objectifs poursuivis, les résultats attendus, le budget prévisionnel et la répartition des responsabilités entre les deux parties. Il constituait la base contractuelle et opérationnelle du projet et reposait sur un document de projet remis autant à l'association de soutien en Suisse qu'au partenaire local à Nabinkinsma.

Afin de garantir l'adhésion et l'appropriation communautaire, une réunion de lancement a été organisée dans le village. Celle-ci a réuni l'ensemble des acteurs locaux. Les rôles des bénéficiaires y ont été validés collectivement. La communauté s'est engagée à apporter sa contribution par le creusement manuel des tranchées pour la pose des canalisations, la fourniture d'agrégats et la mobilisation de la main-d'œuvre. Cette démarche participative visait à consolider l'appropriation locale et à renforcer la durabilité du projet.

En parallèle, BCOD a mis en place un dispositif de suivi rapproché. Un responsable en génie civil a été désigné pour assurer la supervision technique régulière des travaux. Le directeur de BCOD lui-même s'est déplacé à six reprises sur le chantier, notamment pour apaiser certaines tensions apparues au sein de la communauté (notamment entre David et les ouvriers) et garantir le bon déroulement des activités. Ce suivi rapproché a permis d'assurer la qualité de l'exécution.

4.2. Études techniques et contractualisation

Avant le lancement effectif des travaux, une étude de faisabilité technique a été confiée à l'Entreprise Sofiane Production (ESP). Celle-ci a conduit des investigations sur la disponibilité de la ressource en eau, la faisabilité hydraulique et la pertinence du dimensionnement des infrastructures. Les conclusions ont été jugées satisfaisantes et ont validé la possibilité de réaliser un AEPS fonctionnel pour le village.

À la suite de cette étude, les choix techniques essentiels ont été arrêtés. L'option retenue consistait à construire un château d'eau doté de cinq sorties distinctes, chacune raccordée à une borne fontaine. Cette innovation permet non seulement de limiter les pertes de charge dans le réseau, mais aussi de faciliter l'isolement de chaque borne en cas de panne ou de

maintenance, sans perturber l'ensemble du système. Cette conception technique a été pensée pour répondre efficacement aux besoins actuels du village tout en offrant une certaine souplesse de gestion pour l'avenir.

Enfin, la contractualisation avec l'entreprise d'exécution s'est faite sur la base d'un cahier des charges précis et validé par toutes les parties prenantes. Elle a inclus des engagements clairs en termes de délais, de qualité des matériaux et de conformité aux normes en vigueur. Cette rigueur a constitué un gage de transparence et d'efficacité dans la conduite du projet.

4.3. Réalisation des travaux

Après la phase de préparation et de contractualisation, les travaux d'exécution de l'Adduction d'Eau Potable Simplifiée (AEPS) de Nabinkinsma ont été lancés par l'Entreprise Sofiane Production (ESP), sous la supervision rapprochée du responsable génie civil de BCOD et avec l'appui du directeur de l'organisation. La mise en place du chantier a commencé par le piquetage des tranchées, en étroite collaboration avec le comité villageois. Fidèles à leurs engagements, les habitants ont apporté une contribution déterminante à travers le creusement manuel des tranchées, l'acheminement des agrégats et diverses tâches de terrassement. Cette mobilisation communautaire a non seulement réduit les coûts directs du projet, mais aussi renforcé l'appropriation locale.

Sur le plan hydraulique, trois sondages hydrogéologiques ont été effectués, dont deux négatifs, avant qu'un forage productif (débit de 12 m³/h) ne soit finalement obtenu. Après les essais de pompage et les analyses physico-chimiques et microbiologiques réalisées en laboratoire à Ouagadougou, l'eau a été déclarée conforme à la consommation. L'entreprise a ensuite installé une pompe immergée adaptée aux conditions locales et mis en place les conduites principales et secondaires, en veillant à la qualité des matériaux et au respect des normes techniques.

La pièce maîtresse du dispositif est le château d'eau, construit avec une capacité de stockage suffisante pour couvrir les besoins quotidiens du village. Il alimente cinq bornes fontaines stratégiquement implantées dans les quartiers de Narotin, Silmissin, Bonskomnoré, Saabin et à proximité de l'école de Nabinkinsma. Chaque borne est équipée de trois têtes de robinet, soit un total de quinze points de puisage opérationnels, validés par la communauté pour optimiser l'accessibilité. L'originalité de l'ouvrage repose sur les cinq sorties distinctes du château, qui rapprochent les points d'eau des ménages et réduisent les files d'attente. Toutefois, cette innovation a engendré des coûts supplémentaires, de même que l'éloignement du château par rapport aux plaques solaires, nécessitant un système particulier de flotteur entre la pompe et la cuve.

Tout au long du chantier, BCOD a assuré une présence régulière sur le terrain afin de contrôler la conformité des travaux, suivre les métrés, réceptionner les phases et garantir la qualité des matériaux. Des tensions communautaires liées à la localisation des bornes ont pu être résolues grâce à ce suivi rapproché. Par ailleurs, la géolocalisation et la prise de photos des infrastructures ont été réalisées pour les archives du projet. Enfin, une série de tests techniques (contrôle du débit, vérification du rendement du forage et de la qualité de l'eau) a confirmé la fiabilité du système. La mise en service officielle de l'AEPS marque ainsi une avancée décisive dans l'accès équitable et durable à l'eau potable pour les habitants de Nabinkinsma.

Tableau 1: résumé des réalisations de l'AEPS

| Composante | Éléments réalisés |
|----------------------------|--|
| Forage & Production | - 3 sondages réalisés (2 négatifs, 1 productif) |
| | - Débit obtenu : 12 m³/h pour une profondeur de 65m |
| | - Essais de pompage et analyses physico-chimiques/microbiologiques validées à Ouagadougou à double reprise |
| Stockage | - Construction d'un château d'eau de 10 m³, hauteur surélevée (≈ 7 m) , permettant la distribution gravitaire. |
| | - Alimentation par pompe immergée adaptée de 9m³/h. + 6 plaques solaires de 550 Ah chacune |
| | - Mise en place d'un système de flotteur (liaison pompe–château) |
| Distribution | - 5 bornes fontaines implantées : Narotin, École, Silmissin, Bonskomnoré, Saabin. 4 branchements individuels dans des domiciles et un raccordement au milieu du bosquet (réalisés par les bénéficiaires eux-mêmes) |
| | - Chaque borne équipée de 3 robinets → 15 points de puisage opérationnels |
| Contribution communautaire | - Creusement manuel des tranchées |
| | - Apport d'agrégats et main-d'œuvre non qualifiée |
| | - Participation aux choix d'implantation des bornes |
| Suivi & Contrôle qualité | - Supervision régulière par BCOD (contrôle des métrés et matériaux) |
| | - Réception par phases |
| | - Géolocalisation et photos des points d'eau pour archivage |
| | - Résolution des tensions communautaires |

| Quartiers | Coordonnées GPS | Photos |
|-----------|--|--|
| NAROTIN | N 12°17 '5.09856" W 0°43 '29.8578 " |  |

| Quartiers | Coordonnées GPS | Photos |
|----------------------|---------------------------------------|--|
| ECOLE DE NABINKINSMA | N 12°16'44.08068" W 0°43'39.33336" |  |
| SILMISSIN | N 12°16'47.5788" W 0°43'39.79164" |  |
| BONSKOMNORE | N 12°16'52.64328" W 0°43'42.348 " |  |

| Quartiers | Coordonnées GPS | Photos |
|-----------|------------------------------------|--------|
| SAABIN | N 12°77'12.824" W 0°13'41.6784" | |

Figure 1organisation et localisation des nouveaux points d'eaux

4.4. Mise en service et gestion communautaire

Avant la mise en service des bornes fontaines, une analyse bacteriologique et biochimique a été réalisée. Bien que David ait contesté les premiers résultats et procédé lui à un prélèvement d'échantillon et déposé au laboratoire, les résultats ont été les mêmes : L'eau est potable et apte à la consommation humaine.

Les données techniques du forage sont en annexe. La fiche technique a été remise au COGES. Pour assurer une gestion durable, un **Comité de Gestion de l'Eau (COGES)** a été mis en place. Ce comité, élu par l'assemblée villageoise, est composé de représentants des différentes couches sociales (hommes, femmes, jeunes). Sa mission est de veiller au bon fonctionnement de l'AEPS, d'organiser la collecte des contributions financières destinées à couvrir les frais de maintenance et de réparations, et d'assurer une gestion transparente des recettes et dépenses. Les cinq bornes fontaines ont chacune été confiées à un gestionnaire local, responsable de la distribution quotidienne et du suivi des petites pannes.

Tableau 2: les premiers responsables du COGES

| Nom et Prénom(s) | Fonction | Adresse (Nabinkinsma, Dépt. de Zam, Province du Ganzourgou) |
|--------------------------------|----------------------------|---|
| GAMENE PEGDWINDÉ | Président | Tél. 74 98 23 47 |
| COMPAORÉ PASSAMDA | Secrétaire Général | Tél. 07 86 17 22 |
| KOMDAOGO TEWENDE | Trésorier Général | Tél. 75 89 83 92 |
| COMPAORÉ TALATO SALOMON | Secrétaire à l'Information | Tél. 70 86 35 50 |
| ZANGRÉ GUESWENDÉ | Chargé de l'Hygiène | — |

A cela

s'ajoute des commissaires au compte :

Tableau 3: les commissaires aux comptes

| Nom et Prénom(s) | Fonction | Adresse |
|---------------------|------------------------------|------------------|
| KABORÉ BILA | 1er Commissaire aux comptes | Tél. 71 01 21 69 |
| ZIDA DELFINE | 2ème Commissaire aux comptes | |

Pour assurer une durabilité des infrastructures, une session de formation a été dispensée par les techniciens de l'entreprise. Cette formation a porté sur la maintenance préventive de base. Cette activité n'était pas planifiée, mais compte tenu des tensions observées au niveau du village et créées par Mr Zoungrana David, nous l'avons suggérée à Nouvelle Planète qui l'a acceptée.

La tarification de l'eau a été fixée en concertation avec la communauté afin de rester accessible tout en permettant de constituer un fonds destiné aux réparations futures. Dans le cadre de l'AEPS de Nabinkinsma, l'Assemblée Générale des usagers a arrêté **une cotisation mensuelle de 1 500 F CFA par foyer et de 750 F CFA pour les personnes seules**. Ce mécanisme consensuel garantit un accès équitable et continu à l'eau potable, tout en responsabilisant chaque ménage dans la gestion collective. Il constitue enfin un mode de financement participatif qui renforce l'appropriation communautaire et la pérennité du service. Cette contribution régulière, approuvée de manière consensuelle par la communauté, permet non seulement de garantir un accès équitable et continu à l'eau potable, mais aussi de responsabiliser chaque ménage dans la gestion collective de l'ouvrage. Elle constitue un mécanisme local de financement participatif, renforçant l'appropriation communautaire et la pérennité du service.

Enfin, BCOD et Nouvelle Planète ont convenu d'assurer un suivi post-projet pendant les deux premières années. Ce suivi consiste en des visites régulières pour appuyer techniquement le COGES, vérifier l'état des installations et accompagner la communauté dans la consolidation de la gouvernance locale de l'eau. Cette stratégie vise à garantir que l'investissement réalisé continue de produire des bénéfices durables pour l'ensemble des habitants.

Grâce à cette approche inclusive et participative, l'AEPS de Nabinkinsma ne se limite pas à une infrastructure physique, mais devient un véritable levier de cohésion sociale, d'amélioration de la santé publique et de réduction de la pénibilité des corvées d'eau, particulièrement pour les femmes et les enfants.

Dans les discussions avec l'association locale, il a été question de former une personne à la maintenance. Cette action n'était pas initialement prévue dans le projet. Toutefois, compte tenu des difficultés rencontrées avec David, il est apparu nécessaire de former un technicien spécifiquement sur la maintenance des AEPS.

BCOD a pris contact avec l'entreprise qui a confirmé sa disponibilité pour assurer cette formation. Cependant, comme il s'agit d'une formation pratique, elle doit impérativement se dérouler lors de la mise en place effective d'un AEPS. Or, cette année, aucune installation n'est programmée dans la région. Il faudra donc attendre que l'entreprise obtienne un marché d'implantation ailleurs afin que le technicien puisse y être associé. Du reste David a déjà communiqué le nom de la personne qui doit être formée. Il fallait avoir un prérequis en plomberie. Ce qui est semble-t-il le cas de la personne désignée.

4.5 Sensibilisation sur l'utilisation des lave-mains

Le lavage des mains constitue un geste simple mais vital pour préserver l'hygiène corporelle et prévenir la transmission des maladies. En effet, les mains, en contact permanent avec divers objets souillés et matières fécales, sont responsables de près de 80 % des infections. Il est donc essentiel d'enseigner aux élèves les moments critiques de lavage des mains (avant et après les repas, après les toilettes, après avoir toussé ou manipulé des déchets) ainsi que la bonne technique : mouiller les mains avec de l'eau propre, appliquer du savon, frotter soigneusement chaque partie des mains, rincer correctement et sécher avant tout contact.

Dans ce cadre, **BCOD**, en partenariat avec **Planète Nouvelle et Resonnace Zanrcin**, a remis **1 lave-mains à l'école**, afin de promouvoir ces bonnes pratiques. L'initiative vise non seulement à inculquer aux enfants des réflexes d'hygiène, mais aussi à renforcer un environnement scolaire sain et propice à l'apprentissage. La réussite de ce dispositif repose sur l'engagement collectif pour rompre durablement la chaîne de transmission des maladies.

4.6 Sensibilisation de la population sur l'hygiène et l'assainissement

L'eau est indispensable à la vie, mais mal gérée, elle devient source de maladies graves comme la diarrhée, le choléra, la typhoïde ou l'hépatite A. C'est pourquoi une session de sensibilisation a été organisée dans le village, à l'aide d'outils pédagogiques tels que la boîte à images, afin d'attirer l'attention des populations sur les bonnes pratiques. Cette session a insisté sur :

- **La gestion des ordures** : usage de poubelles fermées, collecte régulière et compostage, plutôt que dépôts à ciel ouvert ou brûlage de plastiques.
- **L'hygiène de l'eau** : recours à une source potable (forage, eau traitée), filtration, chloration ou ébullition avant consommation, et conservation dans des récipients propres et fermés.
- **Le transport et la consommation** : éviter les bidons sales ou récipients ayant contenu des produits chimiques ; prélever l'eau avec une louche propre.
- **L'hygiène personnelle et alimentaire** : lavage régulier des mains avec de l'eau propre et du savon aux moments clés, lavage des fruits et légumes avant consommation.

Les discussions ont également porté sur l'entretien des forages, la mise en place de comités de gestion et l'importance des cotisations pour assurer la durabilité des ouvrages.

L'intervention de **Planète Nouvelle et BCOD et Resonnace Zanrcin**, a permis la réalisation de forages et amélioré de manière significative les conditions de vie des populations rurales.

En conclusion, la sensibilisation a porté ses fruits : traduits en langues locales, les messages ont été bien compris et particulièrement adoptés par les femmes, garantes de la santé familiale. L'eau potable, associée à de bonnes pratiques d'hygiène et d'assainissement, apparaît comme un pilier de santé publique et de développement durable

4.7 Réalisation du Bosquet

La réalisation d'un bosquet à proximité de l'école illustre un engagement fort en faveur de la préservation de l'environnement et de la lutte contre la désertification. Sur une superficie de $\frac{1}{4}$ d'hectare, ce sont 200 arbres qui ont été effectivement plantés, soit plus que les 150 initialement prévus, et protégés par une clôture en grillage afin d'assurer leur survie. Cette action a mobilisé la communauté et les leaders locaux, démontrant l'importance de l'implication collective dans la sauvegarde des ressources naturelles. L'initiative s'inscrit dans une politique locale active de protection de l'environnement et met en lumière les bénéfices multiples des arbres : restauration des écosystèmes, apport de ressources essentielles, amélioration du cadre de vie et renforcement de la résilience écologique des populations. Toutefois, un défi majeur demeure : garantir l'arrosage régulier et la protection des plants contre la sécheresse et le pâturage. Cette plantation marque une étape significative mais appelle à une vigilance continue afin d'assurer la pérennité du bosquet et transmettre un patrimoine naturel plus riche aux générations futures.



photo 1: le bosquet de Nabikinsma

4.8 Défis rencontrés durant la réalisation

La mise en œuvre du projet a été jalonnée de situations complexes qui, loin d'entraver totalement son avancement, ont permis de renforcer la concertation et de tirer des enseignements précieux pour l'avenir.

1. Gouvernance et appropriation communautaire : Certaines associations locales ont exprimé un sentiment d'exclusion et une volonté plus affirmée de participer aux décisions. En réponse, le projet est resté fidèle au cadre contractuel validé par les bailleurs tout en élargissant les espaces de dialogue villageois, notamment pour des choix techniques comme l'emplacement du château d'eau. Cela a contribué à consolider la participation communautaire et à légitimer certains arbitrages.

2. Communication et relations interpersonnelles : Des tensions personnelles ont parfois perturbé la fluidité de la prise de décision. Grâce à l'intervention de médiateurs, comme Marta et Philippe, un climat de travail constructif a pu être préservé. Bien que la méfiance n'ait pas totalement disparu, les compromis obtenus ont permis d'assurer la continuité du chantier et d'éviter tout blocage.

3. Gestion financière et organisationnelle : La question des branchements privés, de la tarification de l'eau et de certains surcoûts techniques a suscité des débats. Les décisions prises – branchements uniquement via compteur officiel, adoption d'un tarif provisoire consensuel et validation de surcoûts pour garantir la performance – ont permis d'assurer la mise en service du système dans des conditions viables. Ces ajustements créent une base solide pour un suivi régulier et une adaptation progressive aux réalités locales.

4. Aspects administratifs et institutionnels : La création du Comité de Gestion (COGES) a d'abord été contestée par certains. Avec l'appui de BCOD, le comité a toutefois été mis en place officiellement et reconnu comme organe de gestion de l'ouvrage par les autorités. Malgré la persistance de rivalités de légitimité, cette avancée garantit aujourd'hui un cadre institutionnel clair pour la gestion de l'eau.

5. Qualité de l'eau et suivi technique : Les premiers résultats d'analyse de l'eau ont été remis en cause, ce qui a nécessité une contre-analyse financée par l'entreprise. Les résultats ont confirmé la potabilité de l'eau et rassuré les usagers, même si une vigilance collective demeure nécessaire pour renforcer la confiance et maintenir le suivi technique.

En définitive, les réalisations techniques – forage, château d'eau, bornes-fontaines, bosquet et mise en place du COGES – sont effectives et fonctionnelles, répondant aux besoins prioritaires de la population. Les défis rencontrés, loin d'être de simples obstacles, ont ouvert la voie à des ajustements positifs en matière de gouvernance, de communication et de gestion. Ils soulignent l'importance de poursuivre dans une dynamique de concertation, de transparence et de co-responsabilité afin de garantir la durabilité et l'appropriation des acquis.

5. Résultats des enquêtes basées sur l'eau, l'hygiène et assainissement dans le village de Nabikinsma

À la suite de la mise en service des bornes-fontaines, une enquête a été menée afin d'évaluer le niveau de satisfaction des habitants du village de Nabikinsma. Cette évaluation s'est appuyée sur plusieurs indicateurs clés, notamment :

- les caractéristiques socio-démographiques de la population ;
- l'accès à l'eau potable ;
- les pratiques d'assainissement et d'hygiène ;
- la prévalence des maladies d'origine hydrique ;
- ainsi que le degré global de satisfaction des bénéficiaires

5.1 les caractéristiques socio-démographiques de la population

L'âge moyen des personnes enquêtées est de **47 ans**, avec un minimum de **29 ans**. Cela traduit une population adulte relativement âgée, probablement constituée de responsables de ménages.

Concernant le statut matrimonial, la quasi-totalité des répondants (98 %) est mariée, dont **89 % en monogamie**. La polygamie reste donc présente, mais minoritaire. Ce profil montre que la cohorte interrogée est essentiellement composée d'adultes stabilisés dans leur vie conjugale, ce qui peut influencer positivement la disponibilité pour participer aux activités communautaires.

Niveau d'instruction

Le niveau d'instruction de la population enquêtée reste globalement faible.

- **77 % n'ont aucun niveau d'instruction** : cela illustre une forte vulnérabilité face aux informations écrites, aux consignes techniques ou aux démarches administratives.
- Seuls **10,7 % ont fréquenté l'école primaire**, tandis que **7,1 %** ont suivi un programme d'alphabétisation, et **3,6 % ont atteint le secondaire**.
- Un répondant (1,8 %) a fréquenté la médersa, ce qui indique une présence marginale de l'enseignement coranique.

Ce faible niveau d'alphabétisation constitue une contrainte majeure pour l'adoption de comportements sanitaires modernes et pour la gestion autonome des infrastructures communautaires (comptabilité du COGES, respect des règles d'hygiène, etc.).

Tableau 4: Niveau d'instruction des enquêtés

| Niveau | Effectif | % |
|-----------------|----------|-------|
| Aucun | 43 | 76,79 |
| Primaire | 6 | 10,71 |
| Alphabétisation | 4 | 7,14 |
| Secondaire | 2 | 3,57 |
| Médersa | 1 | 1,79 |

Ce tableau montre que la grande majorité analphabète nécessite des approches de sensibilisation basées sur l'oralité, les images et les démonstrations pratiques plutôt que sur des supports écrits. L'existence d'une minorité instruite (environ 24 %) pourrait néanmoins constituer un levier : ces personnes peuvent jouer un rôle de relais pour la diffusion et la compréhension des messages communautaires.

Statut professionnel et socio-professionnel

Près de **91 % des enquêtés sont chefs de ménage**, ce qui confirme que l'échantillon représente bien les décideurs familiaux. L'activité dominante reste **l'agriculture (87 %)**, ce qui correspond au profil rural typique. Toutefois, on observe une certaine diversification socio-professionnelle :

- **Activités secondaires** : élevage, orpaillage, soudure.
- **Implications religieuses et sociales** : pasteurs, maîtres coraniques, catéchistes, etc.

Cette diversité démontre une vie communautaire dynamique, où les activités agricoles demeurent centrales mais complétées par des fonctions religieuses et artisanales. Cela pourrait favoriser la diffusion des innovations : les leaders religieux, par exemple, peuvent jouer un rôle d'influence dans l'adoption de bonnes pratiques d'hygiène ou de gestion de l'eau.

Les données socio-démographiques de Nabinkinsma mettent en évidence :

1. **Une population adulte et stable**, majoritairement mariée et en responsabilité familiale.
2. **Une forte dépendance à l'agriculture**, qui rend la population sensible aux aléas climatiques et à la disponibilité en eau.
3. **Un faible niveau d'instruction**, limitant l'accès direct à l'information écrite et renforçant la nécessité d'approches participatives, orales et pratiques.
4. **Des relais communautaires potentiels** (pasteurs, maîtres coraniques, catéchistes, artisans) qui peuvent servir d'acteurs clés pour appuyer les campagnes de sensibilisation et la gestion collective des ouvrages

5.2 L'accès à l'eau

L'accès à l'eau potable et sa disponibilité constituent des déterminants essentiels des pratiques d'hygiène et d'assainissement au sein du village. La proximité des points d'eau réduit considérablement les risques de contamination et améliore la qualité de vie des ménages.

Principale source d'approvisionnement

L'enquête révèle que les **bornes-fontaines** représentent l'unique source d'approvisionnement en eau pour la population de Nabinkinsma. Cela témoigne de la centralité du dispositif mis en place par le projet, qui a permis de remplacer les anciens forages défectueux.

Tableau 5 : Récipients utilisés pour le prélevement

| Récipient | Effectif | % |
|-------------------|----------|-------|
| Bidon de 20 L | 52,94 | 93,11 |
| Barrique de 100 L | 1,96 | 3,45 |
| Seau | 0 | 0 |
| Fût | 0,98 | 1,72 |
| Bidon de 30 L | 0,98 | 1,72 |

Les résultats montrent une nette prédominance de l'usage du **bidon de 20 litres**, cité par plus de 93 % des ménages. Les autres contenants (barriques de 100 L, fûts ou bidons de 30 L) ne sont utilisés que de façon marginale. Ce choix traduit une préférence pour un récipient pratique, facilement transportable et adapté à la corvée d'eau.

Récipients de stockage

Le bidon de 20 L reste également le récipient de stockage le plus couramment utilisé (86 % des ménages). Les fûts (8 %) et les barriques (5 %) constituent des alternatives secondaires. Cette homogénéité dans le choix des contenants traduit une rationalisation des pratiques : le même récipient sert à la fois au prélèvement et au stockage, réduisant ainsi les manipulations de l'eau et les risques de recontamination.

Tableau 6: Récipients de stockage

| Récipient | Effectif | % |
|-------------------|----------|-------|
| Bidon de 20 L | 47,37 | 85,71 |
| Fût | 4,39 | 7,94 |
| Barrique de 100 L | 2,63 | 4,76 |
| Bidon de 30 L | 0,88 | 1,59 |
| Seau | 0 | 0 |

Proportion d'eau stockée et consommée

L'analyse des usages domestiques montre que **53 % de l'eau stockée** est utilisée pour la boisson et la préparation des repas, tandis que **36 %** est destinée à l'hygiène personnelle. Ces proportions reflètent une hiérarchisation claire des besoins : la priorité est accordée à la consommation alimentaire, avant les usages d'hygiène. Toutefois, la dispersion des réponses (écart-type de près de 20 % pour l'eau de boisson) traduit des disparités entre ménages, probablement liées à la taille des familles et aux habitudes de consommation.

Tableau 7 : proportion d'eau stockée et consommée

| Usage | Moyenne | Médiane | Mode | Déviation standard |
|---------------------|---------|---------|------|--------------------|
| Boisson & cuisine | 52,81 | 50 | 40 | 19,8 |
| Hygiène personnelle | 36,02 | 35 | 40 | 8,67 |

Disponibilité et accessibilité

L'ensemble des enquêtés juge la source d'eau **accessible et suffisante** pour répondre aux besoins quotidiens. L'approvisionnement est assuré **chaque jour**, garantissant une sécurité hydrique continue.

Temps consacré à la corvée d'eau

La durée de la corvée a fortement diminué grâce au projet : aujourd'hui, la quasi-totalité des ménages met **moins de 15 minutes** pour se rendre au point d'eau et s'approvisionner, contre plus de **45 minutes auparavant**, lorsque seuls deux forages défectueux existaient. Cette réduction du temps de corvée constitue un gain significatif, en particulier pour les femmes et les enfants, traditionnellement responsables de la tâche.

Distance parcourue

La majorité des ménages (95 %) parcourt **moins de 300 m** pour accéder à l'eau, tandis que seuls 2 % parcourent entre 500 et 1000 m. Ces résultats corroborent l'objectif du projet, qui visait à rapprocher les points d'eau à moins de 800 m pour au moins 80 % de la population. La situation actuelle dépasse donc largement la cible initiale, en termes de proximité et de confort d'accès.

Tableau 8 : Distances parcourues

| Distance parcourue | Effectif | % |
|--------------------|----------|-------|
| Moins de 300 m | 53,06 | 94,55 |
| 300–500 m | 2,04 | 3,64 |
| 500–1000 m | 1,02 | 1,82 |

Traitement de l'eau à domicile

La quasi-totalité des répondants déclare **ne pas traiter l'eau** avant consommation, jugeant l'eau des bornes-fontaines directement potable. Si cette confiance reflète la qualité perçue de l'AEPS, elle pourrait constituer un facteur de vulnérabilité en cas de contamination ponctuelle du réseau.

☞ Dans l'ensemble, l'étude montre que l'AEPS de Nabinkinsma a permis un **accès universel, rapide et sécurisé à l'eau potable**, réduisant drastiquement les distances et le temps consacré à la corvée. Les pratiques de stockage homogènes et la fréquence quotidienne

5.3 les pratiques d'assainissement et d'hygiène

Une bonne gestion des excréta humains est un levier essentiel pour prévenir la transmission des maladies hydriques. L'accès et l'utilisation effective des latrines constituent ainsi un indicateur central de l'amélioration des conditions sanitaires dans le village.

1. Possession de latrines

Les données de l'enquête révèlent que **55 % des personnes enquêtées disposent d'une latrine**, tandis que 45 % n'en possèdent pas encore.

Tableau 9 : Possession de latrines

| Possession de latrine | Effectif (%) | Interprétation |
|-----------------------|--------------|--|
| Oui | 55% | Plus de la moitié des ménages ont franchi un pas important vers l'assainissement amélioré. |
| Non | 45% | Une partie importante de la population reste exposée aux risques sanitaires. |

Pour les ménages équipés, **80 % utilisent des latrines traditionnelles avec dalle en béton**, ce qui traduit une certaine amélioration qualitative.

Tableau 10: Type de latrine

| Type de latrine (chez les ménages équipés) | Proportion |
|--|------------|
| Traditionnelle avec dalle de béton | 80% |
| Autres types | 20% |

La présence de dalles en béton constitue un progrès en termes d'hygiène et de sécurité, mais la couverture reste insuffisante pour atteindre une véritable rupture sanitaire.

2. Dispositifs de lavage des mains

Le lavage des mains constitue un maillon essentiel dans la prévention des maladies. L'enquête indique que **55 % des ménages disposent d'un dispositif de lavage des mains avec eau et savon**.

Tableau 11 : Disponibilité de lavage des mains

| Dispositif de lavage des mains | Effectif (%) | Interprétation |
|--------------------------------|--------------|---|
| Oui (avec eau et savon) | 55% | Progression des comportements d'hygiène mais encore limitée. |
| Non | 45% | Près de la moitié des habitants n'ont pas accès à des conditions optimales de lavage des mains. |

La disponibilité du savon est un signe encourageant d'évolution des pratiques, mais la couverture partielle constitue un obstacle majeur à la réduction des risques de contamination. De façon globale, ces résultats montrent que le village a franchi une étape dans l'accès aux infrastructures d'assainissement et dans l'adoption de pratiques d'hygiène, mais la couverture reste partielle :

- **Les latrines** ne sont pas encore accessibles à tous, ce qui maintient une forte vulnérabilité aux maladies d'origine hydrique.
- **Les dispositifs de lavage des mains** existent dans un peu plus de la moitié des ménages, mais doivent être davantage diffusés pour induire un changement massif et durable des comportements.

Ainsi, il est indispensable de renforcer la **sensibilisation communautaire**, de soutenir l'**extension des équipements améliorés** (latrines avec dalle, dispositifs de lavage des mains),

et de promouvoir l'**ancrage durable des bonnes pratiques d'hygiène** pour améliorer significativement la santé publique du village

5.4 la prévalence des maladies d'origine hydrique

L'évaluation de l'impact du projet sur la santé infantile révèle une nette amélioration. Avant l'intervention, les enfants de moins de 5 ans souffraient régulièrement de diarrhées, avec une fréquence allant d'un à deux cas par semaine. Après la mise en œuvre des activités (accès à l'eau potable, sensibilisation à l'hygiène, promotion des lave-mains, etc.), la prévalence de la maladie a fortement baissé, atteignant parfois zéro cas par semaine.

Tableau 12 : Nombre d'enfants de moins de 5 ans malades de diarrhée (avant projet)

| Enfants malades/semaine | Effectif | Pourcentage (%) |
|-------------------------|----------|-----------------|
| Aucun enfant | 32 | 57,14 |
| Un enfant | 22 | 39,29 |
| Deux enfants | 2 | 3,57 |

Tableau 13 : Nombre d'enfants de moins de 5 ans malades de diarrhée (après projet)

| Enfants malades / semaine | Effectif | Pourcentage (%) |
|---------------------------|-----------|-----------------|
| Aucun enfant | 56 | 100 |
| Un enfant | 0 | 0 |
| Deux enfants | 0 | 0 |
| Total | 56 | 100 |

Plus de la moitié des ménages (57 %) ne déclaraient aucun cas de diarrhée chez leurs enfants de moins de 5 ans avant le projet. Cependant, près de 40 % rapportaient au moins un cas par semaine, ce qui traduisait un problème récurrent lié à l'eau insalubre et au manque d'hygiène. Après les interventions, la tendance est descendue à **près de 0 % de cas hebdomadaires**, montrant l'efficacité du projet.

Chez les enfants de plus de 5 ans, aucun cas n'a été signalé avant ni après les interventions, ce qui suggère que la vulnérabilité est particulièrement marquée chez les plus jeunes.

Méthodes de lutte connues par la population

Les répondants ont identifié différentes pratiques de prévention et de lutte contre la diarrhée. La pluralité des réponses témoigne d'une sensibilisation croissante aux bonnes pratiques d'hygiène. Toutefois, leur application restait inégale avant le projet.

Tableau 14 : Méthodes de lutte

| Méthode de lutte | Effectif | % |
|---|----------|-------|
| Se laver les mains avec de l'eau et du savon | 7,7 | 15,5 |
| Bouillir l'eau ou la traiter/boire de l'eau potable | 7,08 | 14,25 |
| Laver les fruits et légumes | 6,76 | 13,61 |
| Utiliser les latrines | 6,76 | 13,61 |

| Méthode de lutte | Effectif | % |
|--|----------|------|
| Bien cuire les aliments | 5,66 | 11,4 |
| Couvrir les aliments | 3,93 | 7,91 |
| Nettoyer les ustensiles de cuisine | 2,83 | 5,7 |
| Protéger l'eau potable | 1,26 | 2,54 |
| Jeter les selles des enfants dans la latrine | 3,14 | 6,32 |
| Se faire vacciner | 0,94 | 1,89 |
| Allaiter les bébés | 0,47 | 0,95 |
| Nettoyer la maison à l'eau de javel | 2,04 | 4,11 |
| Enterre les excréments | 1,1 | 2,21 |

- Les pratiques les plus citées concernent **l'hygiène des mains (15,5 %)**, **le traitement de l'eau (14,3 %)** et **le lavage des fruits/légumes (13,6 %)**.
- L'utilisation des latrines est également importante (13,6 %), ce qui témoigne d'une adoption croissante de l'assainissement moderne.
- Les pratiques comme la vaccination, l'allaitement exclusif ou l'usage de l'eau de javel restent marginales (< 2 %).

Globalement, on peut retenir que :

- **Impact sanitaire clair** : La réduction quasi totale des cas de diarrhée chez les enfants de moins de 5 ans démontre que l'accès à l'eau potable et les actions de sensibilisation à l'hygiène ont eu un effet direct et mesurable sur la santé.
- **Durabilité** : Pour pérenniser ces acquis, il sera crucial de renforcer l'adoption régulière des pratiques identifiées (lavage des mains, traitement de l'eau, usage des latrines).
- **Zones de progrès** : Certaines méthodes efficaces mais encore marginales (vaccination, protection de l'eau, élimination sécurisée des excréments) devraient être davantage promues.

5.5 Degré global de satisfaction des bénéficiaires

Les enquêtes menées à Nabinkinsma révèlent la présence de quelques points d'eau endommagés. Toutefois, il s'agit essentiellement d'anciens forages construits avant la mise en place du projet actuel. Cette observation ne remet pas en cause l'efficacité des infrastructures récentes. En effet, l'AEPS équipée de bornes fontaines assure aujourd'hui un service continu et fiable, répondant pleinement aux besoins de la population.

Ainsi, malgré l'existence de forages anciens hors service, **tous les répondants (100 %) déclarent être satisfaits de l'accès à l'eau potable dans leur communauté**. Cela montre que les équipements mis en place par le projet couvrent largement la demande et garantissent la disponibilité d'une eau de qualité.

Tableau 15 : Perception des répondants sur l'accès à l'eau

| Réponses des enquêtés | Effectif | Pourcentage (%) |
|---|-----------|-----------------|
| Oui, il existe des anciens points d'eau endommagés, mais sans impact sur l'accès actuel | 0 | 0% |
| Non, aucun problème d'accès à l'eau potable (satisfaction totale) | 55 | 100% |
| Total | 55 | 100% |

On peut retenir que :

- Le constat d'anciens forages endommagés est relégué au second plan, car ils ne conditionnent plus l'approvisionnement en eau.
- L'unanimité (100 % de satisfaction) traduit la pertinence des investissements réalisés et la confiance de la population dans la durabilité des nouvelles infrastructures.
- Cela confirme que le projet a atteint son objectif principal : assurer un accès universel et sécurisé à l'eau potable pour l'ensemble de la communauté

6. Impacts

Le programme d'Adduction d'Eau Potable Simplifiée (AEPS) de Nabinkinsma a eu un impact global majeur sur la qualité de vie des 650 habitants. Au-delà des indicateurs quantitatifs, il a transformé le quotidien des femmes, des enfants et des hommes en réduisant la pénibilité des corvées d'eau, en améliorant la santé publique et en renforçant la cohésion sociale autour d'une gestion collective. L'accès universel et sécurisé à l'eau potable a non seulement contribué à la baisse quasi totale des maladies diarrhéiques chez les enfants, mais aussi favorisé une meilleure fréquentation scolaire et une diminution notable de l'absentéisme, en particulier chez les filles.

Effets collatéraux positifs

- **Renforcement du capital social** : la création du COGES et la participation communautaire ont renforcé la gouvernance locale et la confiance entre habitants.
- **Opportunités économiques** : la réduction du temps de corvée a libéré du temps pour les activités agricoles et génératrices de revenus.
- **Résilience environnementale** : la plantation et la protection du bosquet contribuent à la lutte contre la désertification et offrent une réserve écologique pour l'avenir.

Effets collatéraux négatifs ou défis

- La tarification de l'eau, bien que consensuelle, reste un sujet sensible pour les ménages les plus vulnérables.
- La survie des plants face à la sécheresse et au pâturage constitue une préoccupation persistante.
- Certaines tensions interpersonnelles lors de la mise en œuvre rappellent la nécessité de renforcer les dispositifs de médiation et de dialogue villageois.

En définitive, l'impact du programme dépasse la simple construction d'infrastructures. Il a renforcé la santé, l'éducation, l'équité de genre et l'environnement, tout en posant les bases d'une gouvernance locale durable. Nabinkinsma illustre ainsi comment un projet intégré, construit avec et pour la communauté, peut devenir un véritable levier de développement et de résilience face aux défis sanitaires, sociaux et climatiques

7. Viabilité et pérennité

La viabilité du projet repose sur un fonctionnement quotidien bien organisé et sur des mécanismes clairs de gestion collective. Chaque borne-fontaine est confiée à un gestionnaire local qui assure la distribution de l'eau, l'entretien de premier niveau et le suivi des petites réparations. Le Comité de Gestion de l'Eau (COGES), élu par l'Assemblée villageoise, coordonne l'ensemble du dispositif : il collecte les cotisations, gère les recettes et les dépenses, et rend compte régulièrement aux usagers. Cette structuration communautaire favorise l'appropriation locale et réduit le risque d'abandon des infrastructures.

Durabilité organisationnelle : le COGES est constitué de représentants des différentes couches sociales (hommes, femmes, jeunes) et fonctionne sur la base de statuts simples et validés par la communauté. Des commissaires aux comptes indépendants contrôlent la transparence financière, renforçant la confiance des usagers. La répartition claire des tâches – gestion quotidienne par les fontainiers, coordination générale par le bureau du COGES, accompagnement technique par BCOD – garantit une gouvernance locale solide.

Durabilité financière : la tarification adoptée par l'Assemblée Générale fixe une contribution mensuelle de 1 500 F CFA par ménage et 750 F CFA pour les personnes seules. Les premiers mois de fonctionnement permettront de mobiliser environ **650 000 F CFA**, constituant un fonds de roulement suffisant pour couvrir l'entretien courant et anticiper d'éventuelles pannes. Par ailleurs, quatre branchements privés payés par les bénéficiaires eux-mêmes apportent un revenu complémentaire. Ce mécanisme d'autofinancement renforce l'autonomie et réduit la dépendance vis-à-vis des bailleurs.

Durabilité écologique : le bosquet de 200 arbres plantés sur $\frac{1}{4}$ d'hectare bénéficie d'une protection grillagée et d'un système d'arrosage collectif. La communauté, en particulier les femmes et les jeunes, organise des tours de garde et des séances d'entretien. Malgré les défis liés à la sécheresse, plus de 80 % des plants devront survivre la première saison, preuve d'un engagement réel des habitants.

Suivi et accompagnement : le suivi du programme sera assuré conjointement par BCOD, Nouvelle Planète lors du séjour du Directeur de Nouvelle Planète. BCOD effectuera en moyenne une visite par semestre la première année,

En résumé, la combinaison d'une gouvernance participative, d'un mécanisme de financement local robuste et d'un suivi technique et financier régulier constitue une garantie forte pour la pérennité des infrastructures et des impacts sociaux, sanitaires et environnementaux du programme.

8. Décompte financier

| POSTE | LIBELLE | PREVU | REALISER | SOLDE | % |
|---------|-----------------------------------|-------------------|-------------------|-------------------|-------------|
| 2025A01 | Réalisation de l'AEPS | 20 797 500 | 25 270 460 | -4 472 960 | 121,51% |
| 2025A02 | Mise en place bosquets villageois | 450 000 | 545 350 | -95 350 | 121,19% |
| 2025A03 | Mise place foyers améliorés | 600 000 | | 600 000 | 0,00% |
| 2025A04 | Mise en place lave-mains/Ecoles | 50 000 | 50 000 | 0 | 100,00% |
| 2025A05 | Sensibilisation et formation | 100 000 | 137 350 | -37 350 | 137,35% |
| 2025A06 | Frais de suivi/déplacement | 978 000 | 950 000 | 28 000 | 97,14% |
| 2025A07 | Contribution locale | -1 600 000 | -1 600 000 | 0 | 100,00% |
| | TOTAL | 21 375 500 | 25 353 160 | -3 977 660 | 119% |

→ **Réalisation de l'AEPS (+21,51%)**

- Surcoût dû à des **ajustements techniques majeurs** :
 - Pompe solaire portée de **5 m³/h à 9 m³/h** pour répondre aux besoins réels.
 - Augmentation de la capacité et du nombre de **panneaux solaires** (de 4 à 6 et d'une capacité de 250 à 550Ah).
 - Adaptation du **château d'eau** (ajout de descentes de 5 tuyaux et renforcement de la structure).
 - Rallonge du cable pour le flotteur
 - Reprise de l'analyse phusico-chmique et bactériologique
- Ces modifications étaient nécessaires pour assurer un bon débit et couvrir la demande croissante en eau.

→ **Foyers améliorés** : Activités non réalisée car le village avait bénéficié d'une formation d'autre partenaire pendant la phase de validation et collecte de fonds du projet.

→ **Bosquets villageois (+21,19%)**

- Achat de **plants supplémentaires** pour compenser le taux de mortalité anticipé.
- La superficie du bosquet est 1,875ha contre ¼ ha prévu ce qui a entraîné plus de rouleaux et de piquets

→ **Sensibilisation et formation (+37,35%)**

- Ces frais représentent uniquement la mise en place du COGES qui a été géré directement par David Zoungrana. Les frais de déplacement des animateurs pour la sensibilisation en hygiène et assainissement, l'enquête Wash et la mise en place du Bosquet ont été imputé aux frais de déplacement de BCOD

Virements effectués :

| Date | Monnaie de transfert | Monnaie locale | Taux de change |
|---------------|----------------------|-------------------|----------------|
| 17 janvier 25 | 10 000 | 6 559 570 | 655.957 |
| | | | |
| 05 février 25 | 20 000 | 13 119 140 | 655.957 |
| | | | |
| TOTAL | 30 000 | 19 678 710 | |

Le solde du projet Nabikinsma est -5 674 450 FCFA

9. Perspectives [

L'avenir du projet d'AEPS de Nabikinsma s'inscrit dans une dynamique de consolidation et d'élargissement. Les acquis des premières années – accès universel à l'eau potable, réduction quasi totale des maladies hydriques, appropriation communautaire – constituent une base solide sur laquelle capitaliser. Toutefois, de nouveaux défis apparaissent, notamment la pérennisation de la gouvernance locale, la survie des plants du bosquet face à la sécheresse et le maintien d'une tarification socialement équitable pour tous les ménages, y compris les plus vulnérables.

Opportunités : la structuration du Comité de Gestion de l'Eau (COGES) offre la possibilité de renforcer davantage la gouvernance locale à travers des formations en comptabilité simplifiée, en maintenance préventive et en gestion participative. La réussite du projet ouvre également des perspectives de mise en réseau avec d'autres villages de la commune de Zam ayant bénéficié de projets similaires, afin de partager les bonnes pratiques et de créer une synergie à l'échelle territoriale. Sur le plan économique, la réduction du temps consacré à la corvée d'eau libère un potentiel de diversification vers des activités génératrices de revenus, notamment agricoles et artisanales.

BCOD 2.10.25